



CFDT-INTERCO SPP

## Déclaration préalable au CTP de la DFPE du 2 juillet 2014

Madame la Présidente,  
Madame la Directrice,  
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, premier CTP de la nouvelle mandature, la CFDT souhaite la bienvenue à la nouvelle élue en charge de la petite enfance.

La CFDT espère que le dialogue social sera constructif et fructueux entre l'administration et les représentants du personnel. En effet, notre mission première est de défendre les intérêts et les attentes du personnel pour de bonnes conditions de travail et une vraie reconnaissance.

Cependant nulle mention de conditions de travail ni de référence aux agents en exercice dans les nombreuses missions détaillées par Madame Hidalgo dans la lettre adressée à Madame Versini.

C'est vous dire d'emblée notre inquiétude. Par ailleurs, la CFDT reste perplexe sur ce que sous-entend Madame la Maire concernant la qualité de "l'accueil collectif", restreinte à : Plus de bio, plus d'égalité fille/garçon, plus de crèches, plus de culture et d'éveil, plus de souplesse d'horaires. Mais à aucun moment il n'est question de: Plus de personnels, plus de moyens, plus de formations, plus de rémunérations, plus de bien être...

Par contre la CFDT a bien noté l'accent mis sur, je cite : "*l'indispensable vigilance que vous devez porter aux questions budgétaires et financières.*"

La CFDT tient à informer la nouvelle élue qu'après 2 années de réforme du schéma directeur et sa mise en place actuelle, les personnels sont lourdement impactés et pour certains proches de l'épuisement. En effet, il faut faire face à une réforme d'ampleur et rester disponible et performant dans son exercice de terrain pour maintenir la qualité du service public. C'est vous dire que la deuxième vague de réforme d'ampleur concernant le SIPMI n'a laissé souffler personne. La CFDT constate par ailleurs, que tous les moyens vont en direction des différentes réformes administratives au détriment d'un recrutement d'ampleur lui aussi, afin de faire fonctionner convenablement les établissements de la petite enfance.

Les mouvements sociaux successifs de ces derniers jours sont le reflet d'un mécontentement, voire d'une colère des professionnels de la Petite Enfance qui prônent comme Madame la Maire de Paris la qualité d'accueil, mais pour ces agents cet objectif louable ne peut être atteint qu'avec des moyens humains suffisants.

La CFDT tient à signaler à la Nouvelle Mandature que cela fait bien longtemps que les professionnels des établissements d'accueil et des centres de PMI ont réfléchi et mis en place des actions en faveur du public accueilli afin de répondre efficacement à leurs attentes. En contrepartie, ces mêmes agents attendent de la Municipalité une écoute attentive à leurs difficultés qui les conduisent de plus en plus à solliciter la souffrance au travail.

A quand un vrai état des lieux et des préconisations efficaces ? Les groupes de travail n'ont d'intérêt que s'ils sont suivis dans les faits. Toutefois, la CFDT tient à signaler la volonté de la nouvelle Direction de trouver des réponses adaptées aux différentes problématiques.

Pour conclure, la CFDT dénonce encore une fois la lourdeur de ce CTP qui comprend de nombreux points qu'il sera difficile d'aborder dans de bonnes conditions et dans les temps impartis.

Merci de votre attention.